

Nombre de membres : 34

N°2024-42

En exercice : 33

Abstentions : 0

Présents : 21

Exprimés : 26

Pouvoirs : 5

Pour : 26

Votants : 26

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt-quatre, le mercredi 28 août à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de réunion Communautaire La Monnerie 87150 CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 22 août deux mille vingt-quatre.

**Présents :** Christophe Gérourard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Jean Maynard, Patrick Chambord, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Stéphane Seyer, André Soury, Christian Proville

**Pouvoirs :** Joël Vilard pouvoir à Charles Antoine Darfeuilles, Jean-Pierre Broussaud pouvoir à Louis Furlaud, Alain Duris pouvoir à Bruno Grancoing, Bernard Darfeuilles pouvoir à Richard Simonneau, Christian Vignerie pouvoir à Jean Maynard

**Secrétaire de séance :** Charles Antoine DARFEUILLES

**Objet : Désignations de délégués au sein du SYMBA.**

Monsieur le Président rappelle que pour faire suite au renouvellement intégral du Conseil Municipal de la commune de CHAMPSAC, il convient que le Conseil Communautaire désigne deux nouveaux délégués communautaires (un titulaire et un suppléant) appelés à siéger dans le comité syndical du SYMBA.

La commune de CHAMPSAC souhaite proposer les candidatures de monsieur LACOUR Sylvain en qualité de titulaire, et de monsieur CURNIER Julien en qualité de suppléant.

Au regard des dispositions de l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire, cette désignation doit normalement se faire au scrutin secret, sauf si les membres dudit Conseil demandent qu'il soit dérogé à ce vote au scrutin secret.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DESIGNE** monsieur LACOUR Sylvain en qualité de délégué titulaire et monsieur CURNIER Julien en qualité de délégué suppléant, représentants la Communauté de Communes Ouest Limousin auprès du SYMBA.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le  
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD